



Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Assemblée ordinaire du 7 novembre 2022

La séance s'ouvre sur la remise des prix pour l'excellence sportive. Jérémy Sauvageau, Jacob Legault, Alexandre Cormier, Arielle Desrosiers, Laurence Desrosiers, Philippe Savard et Charles Savard se sont vus remettre des montants de 500 \$ afin de souligner leurs efforts et leur excellence sportive.

Un représentant est venu pour faire connaître l'organisme les Amis de la Réserve Alfred-Kelly et demander comment la Municipalité souhaite s'impliquer. Le maire a souligné qu'il est lui-même membre de l'ARAK et que la réserve et la protection des falaises lui tiennent à cœur. Le Conseil va tenter d'organiser une rencontre en début d'année prochaine, en collaboration avec le service et le comité des loisirs.

Un citoyen s'inquiète des espaces verts parce qu'il s'est fait bloquer l'accès à deux reprises sur le territoire, précisant que quand on voit les projets domiciliaires nous envahir et le déboisement massif, il est difficile de dire que Piedmont soigne sa nature. Il demande s'il ne

serait pas utile de faire quelque chose avec les ruines historiques près du mont Belvédère. On est aussi souvent forcé d'utiliser la voiture faute d'un réseau de transport actif qui relie les différents attraits de la municipalité.

Le maire précise que 22 % du territoire est zoné pour la conservation, ce qui est beaucoup, mais que le problème est effectivement l'accès. Il y a un désir de travailler là-dessus, notamment le stationnement. Il pense qu'il est nécessaire de pouvoir traverser la 117 facilement et de manière sécuritaire. Le réseau de mobilité active n'est effectivement pas très élaboré. Sur la Principale, un processus de renouvellement du règlement d'urbanisme est entamé. Il n'est pas clair si cette rue est commerciale ou résidentielle. Elle devient de plus en plus résidentielle et on s'interroge. On veut mieux contrôler le territoire et le développement, mais le maire spécifie qu'il doit être prudent sur ce qu'il dit à ce sujet. Il souhaite que le développement effréné cesse.

Administration, finances et ressources humaines

Différents postes sont affichés. L'équipe se stabilise tranquillement. Une politique de respect a été adoptée au mois de mars et des formations sont données aux employés et aux élus. Le site web a besoin d'amour et c'est prévu dans le budget, on entreprend des démarches pour le renouveler.

Forfaitaire pour augmentation du coût de la vie

La Municipalité a signé une lettre d'entente pour une augmentation de 3 % supplémentaire avec les employés de la Ville. L'augmentation cette année sera donc de 5,25 %, et ce, afin de pallier partiellement l'augmentation du coût de la vie pour les employés.

Règlements

Un règlement d'emprunt avait été adopté pour le prolongement des infras sur la 117. L'augmentation importante des coûts, entre autres, fait en sorte qu'on veut mettre un point final à ce règlement. Un nouveau règlement est donc adopté pour abroger le règlement.

Travaux publics

Le comité s'est réuni le 17 octobre. Les travaux de pavage sont terminés pour cette année et des discussions se poursuivent dans le cadre des tra-

voux des condos Hervé. On remercie les employés de l'horticulture pour leur travail cette saison.

Un avis de motion est déposé afin que le règlement sur l'utilisation de l'eau potable inclut des dispositions sur les horaires d'arrosage, les piscines, les spas et d'autres équipements.

On doit évaluer la possibilité d'agrandir le garage municipal afin de répondre aux besoins de la population grandissante. Des offres de services pour des plans et devis seront demandées.

Un camion lourd s'est renversé sur le chemin de la Rivière en décembre 2021. Un montant de quelque 42 000 \$ sera octroyé pour sa réparation.

Urbanisme

Voyant le manque de pistes cyclables, le sujet a été traité. Seuls 29 permis ont été générés en octobre. On voit ainsi que depuis 2022, les transactions et les demandes de permis baissent.

Le règlement sur les usages conditionnels 807-01-22, dont la première mouture concernait 12 zones, a été réduit à une seule zone et a fait l'objet d'une adoption finale du Conseil.

L'avis de motion pour le règlement 757-71-22 a été donné afin de

retirer la disposition permettant les projets intégrés là où ils le sont sur le territoire et exiger, avant la construction de tels projets, que les infrastructures d'égouts et d'aqueduc soient disponibles.

Le maire a expliqué qu'avec la pratique, on remarque que les projets intégrés ne sont pas idéaux et qu'il a donc été convenu de suspendre, au moins pour les prochains mois, la possibilité d'en construire de nouveaux sur le territoire.

Loisirs

On souligne la fête de l'Halloween, bonifiée par les activités du 100°. Les bénévoles et employés de la Municipalité ont été félicités. Par ailleurs, les activités et les informations concernant le centième anniversaire sont désormais accessibles sur le site web. On annonce également le retour du comité des aînés à Piedmont.

La Municipalité participera à l'hommage à Louis Dufour. Deux représentants seront envoyés à la soirée hommage, dont le maire. Un chemin sera nommé au nom de monsieur Dufour.

Une subvention de 500 \$ a été octroyée à l'Opération Nez Rouge afin de soutenir les activités dans la région.

Défie tête rasée pour Leucan

Mes cheveux pour la cause

Nancy Morin

Danielle Sancartier, réceptionniste à la Clinique vétérinaire de Piedmont depuis maintenant 13 ans, s'est engagée au défi têtes rasées de Leucan.

Les dons amassés permettent à Leucan de financer la recherche clinique en oncologie pédiatrique et d'offrir aux familles un soutien psychologique et financier continu, votre tête rasée devient un symbole d'amour et d'acceptation pour les

enfants qui n'ont pas le choix de perdre leurs cheveux à cause des traitements.

Pour Danielle Sanscartier: «C'est avec fierté et engouement que je me lance dans cette toute nouvelle aventure qu'est le Défi tête rasée, une cause qui me tient particulièrement à cœur.» C'est le 2 décembre prochain, à la clinique, que la propriétaire Lisiane Rivest rasera les cheveux de Danielle Sanscartier (le lien

pour faire un don: <https://www.tetes-rasees.com/fr/>)

De plus, afin de contribuer au maximum à la cause, quatre des tableaux de la clinique, des œuvres de Dominique Normand, seront mis en encan silencieux pour la cause. Une gracieuseté de la D^{re} Lisiane Rivest, propriétaire. Nous avons jusqu'au 24 novembre pour placer une mise, en appelant directement à la clinique. Vous pouvez demander Danielle. Les prix des mises de départ sont détaillés sur le Facebook de la clinique: Clinique vétérinaire de Piedmont.



2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
PRÉVOST (QUÉBEC)
CANADA, J0R 1T0

VITRERIE FILION LEMIEUX INC.

450-438-2023
www.vitrieriefli.ca

RBQ # 8100-0994-71

artzone
COIFFURE

Coiffure ~ Esthétique ~ Pédicure ~ Manucure
Pose d'ongles ~ Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents!

INOA L'OREAL PROFESSIONNEL PARIS

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost

450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

Arrêtez d'y penser!

Annoncez dans le Journal des citoyens!
11 000 exemplaires, 23 000 lecteurs

514-894-1678 Lise Pinard
lisepinard@journaldescitoyens.ca